

45^e CONGRES DE L'IFLA Copenhague - 1979 (suite)

SECTION DES BIBLIOTHEQUES D'HOPITAUX

La section des bibliothèques d'hôpitaux, à l'IFLA, est représentée par de nombreux pays. Plusieurs réunions de travail les concernant ont eu lieu.

Brigitte Goldberg, bibliothécaire en chef de l'hôpital Herlev, a parlé de « **l'écoute de la musique en milieu hospitalier** », conseillée par les médecins et les musithérapeutes. Pour les malades qui sont fatigués, souffrent et sont souvent dérangés par les soins, la musique est plus accessible que les livres et demande de moins grands efforts de concentrations.

Un assortiment de cassettes est présenté au malade ainsi qu'un catalogue afin qu'il puisse faire son choix. Les cassettes sont prêtées avec un lecteur de cassettes.

Madame Marshall, rapporteur de la section, a rappelé « les critères nécessaires au choix des livres pour les handicapés mentaux », et proposé que les bibliographies internationales soient établies par des spécialistes : bibliothécaires, professeurs, éducateurs et libraires.

Jes Petersen, inspecteur des bibliothèques publiques au Danemark, a présenté une étude faite sur « **les rapports des lecteurs handicapés avec les bibliothèques** », se référant à une récente enquête sur la fréquentation des bibliothèques au Danemark.

Un quart des handicapés sont des « non-lecteurs » ou « mal-lisant » parce qu'ils sont incapables de comprendre le sujet d'un texte imprimé. Ce qui les rend incapables de développer leur intelligence. Il faut donc trouver pour ces lecteurs déficients d'autres support de la pensée que le texte imprimé : livres-cassettes, disques, projections, diapositives, livres projetés et agrandis, films, microfilms, livres en braille et tactiles.

Il est important de sensibiliser les éditeurs à ces problèmes spécifiques de la lecture des handicapés : poids du livre, typographie, clarté et simplicité du texte. La proportion de la population concernée étant très forte.

John Larsen, bibliothécaire en chef de la Bibliothèque d'Etat a exposé « **le fonctionnement des bibliothèques pour handicapés et aveugles** ». D'après la loi, les municipalités doivent organiser des bibliothèques afin qu'elles soient facilement accessibles à tous. Il est donc souhaitable d'étendre les collections de livres en braille et de livres enregistrés ; le prêt de ces collections doit être étendu aux personnes qui ont des difficultés de lecture.

Deux journées de visites complétèrent ces exposés.

— La Bibliothèque Centrale et Municipale de GENTOFTE qui fonctionne avec 60 personnes a un service spécial destiné aux lecteurs qui ne peuvent se déplacer (il totalise 100 000 prêts par an).

5 bibliothécaires sont détachés à l'hôpital régional de Gentofte (1 000 lits). La bibliothèque est une vaste pièce de 60 m² ouverte aux malades valides et au personnel 2 h par jour. Les bibliothécaires passent auprès des malades 2 fois par semaine et leur proposent sur un chariot, livres, cassettes, livres enregistrés et périodiques.

Les bibliothécaires desservent plusieurs autres établissements de moindre importance, soit en passant régulièrement dans les chambres, soit en faisant des dépôts de livres. Une nouvelle expérience est réalisée à Vangede dans un hôpital pour enfants déficients. Une bibliothécaire à temps plein travaille avec des instituteurs et rééducateurs. La bibliothèque est située dans le hall et attire ainsi chaque enfant. Un bibliobus apporte aussi à domicile, une fois par mois, des livres que les particuliers invalides peuvent demander par téléphone (22 000 prêts par an).

L'hôpital de Herlev : c'est un grand hôpital de 25 étages construit en 1975. Il est prévu de faire un étage complet d'animation où sera relogée ultérieurement la bibliothèque. La bibliothèque est une succursale de la bibliothèque centrale, qui la dessert et prend à sa charge les dépenses de fonctionnement alors que l'hôpital fournit l'équipement. Tous, malades et personnel, utilisent les services de la bibliothèque. Elle est divisée en 2 départements :

— Bibliothèque générale :

200 m² ; 4 bibliothécaires, ouverte de 10 h à 15 h.
10 000 volumes.
1 000 cassettes.
500 talking books.

Les bibliothécaires passent 2 fois par semaine dans chaque service. La salle de lecture-détente est équipée de casques d'écoute. Elle contient les périodiques récents et quelques livres. Elle est ouverte 24 h sur 24 ; une boîte de récupération permet à chacun de rapporter des livres à toute heure. L'influence bénéfique de la musique sur les malades ayant été remarquée, la musique a été très développée.

— Bibliothèque médicale : 2 bibliothécaires. Elle possède un fonds médical volontairement très restreint, la presque totalité du budget (200 kr) va aux abonnements de périodiques. Lecture sur place. Ouverte 24 h sur 24.

Les réalisations danoises nous ont paru très intéressantes et surtout bien adaptées aux besoins des différents publics. L'aide au fonctionnement de la bibliothèque par la BM permet ainsi un véritable service de lecture publique à la disposition des malades et du personnel. En France, pour améliorer le service actuel, il semble qu'il faudrait poursuivre certains objectifs :

- local d'accueil commun indispensable pour le personnel et les malades,
- création et développement d'un service audio-visuel,
- livres adaptés (fonds spéciaux),
- aides matérielles à la lecture (porte-livres, loupes),
- collaboration avec les bibliothèques locales.

Mme Rappaport